

CONTRAT DE VILLE DE LA CA CAP EXCELLENCE

APPEL A PROJETS 2022

Du 20 décembre 2021 au 31 janvier 2022

METHODE ET ETAPES DU CALENDRIER

Le contexte de la crise sociale oblige à une adaptation du calendrier de l'appel à projets 2022 du contrat de ville. Aussi, afin de maintenir un rythme opérationnel en accord avec la dynamique du territoire, et la nécessité de continuer à travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions-réponse de proximité pour les habitants des quartiers, l'agglomération Cap Excellence repositionne le calendrier et l'accompagnement des opérateurs de la manière suivante :

- **20 décembre 2021 : Lancement administratif de l'appel à projets 2022**
 - Courriel d'information aux acteurs et opérateurs du territoire ;
 - Accessibilité du dossier de demande de subvention sur le portail internet de Cap Excellence ;
 - Contacts téléphoniques avec les techniciens référents de Cap Excellence, des villes, de l'Etat, et autres partenaires ;
- **1^{ère} quinzaine de janvier 2022 : Accompagnement des porteurs de projets**
 - Organisation des réunions de quartier sur les enjeux et objectifs quartier par quartier
 - Accompagnement individualisé opérateurs
 - Bilan des projets en CPO
 - Bilan des projets annuels 2021
- **Mi-janvier 2022 : Webinaires de cadrage et d'échanges avec les décideurs et partenaires du contrat de ville**
- **2^{ème} quinzaine de janvier 2022 : Rencontre des équipements sociaux de proximité pour l'ensemble des QPV et QVA (centres sociaux, EVS, maisons de quartier...) ;**
- **31 janvier 2022 : Date limite de dépôt des projets sur la plateforme DAUPHIN**
- **Février / Mars 2022 : instruction partenariale des projets**
- **Avril 2022 : Commissions politiques et Comité de pilotage partenarial de validation des programmations 2022**